



MISSION REGIONALE D'AUTORITE ENVIRONNEMENTALE  
HAUTS-DE-FRANCE  
DE L'INSPECTION GENERALE DE L'ENVIRONNEMENT  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

La Présidente  
de la mission régionale  
d'autorité environnementale  
Hauts-de-France

à

Madame la Maire de la commune de  
Brissy-Hamégicourt  
02440 Brissy-Hamégicourt

([mairie-brissy-hamegicourt@wanadoo.fr](mailto:mairie-brissy-hamegicourt@wanadoo.fr))

Le 27 janvier 2023

Courriel : [ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr](mailto:ae-iddee.dreal-hdf@developpement-durable.gouv.fr)

Objet : Saisine de l'autorité environnementale sur l'évaluation environnementale pour l'élaboration du  
PLU de la commune de Brissy-Hamégicourt (Aisne)

N° d'enregistrement Garance :2022-6654

Madame la Maire,

Vous avez saisi le 26 octobre 2022 l'autorité environnementale pour avis sur le projet de document  
d'urbanisme cité en objet.

Aucun avis de l'autorité environnementale n'ayant été formellement produit dans le délai réglementaire,  
le présent courrier vous informe de l'absence d'observation de l'autorité environnementale sur le projet.  
Il devra être joint au dossier d'enquête publique.

Cette information sera publiée sur le site internet de la MRAe Hauts-de-France.

Je vous prie d'agréer, Madame la Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

La Présidente  
de la mission régionale d'autorité environnementale Hauts-de-  
France,

Patricia Corrèze-Lénée

Copies : Préfecture du département de l'Aisne  
DREAL Hauts-de-France